

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GALEY  
Séance du vendredi 20 mars 2026**

**Membres en exercice : 12****Présents : 9****Représentés : 1****Absents : 0****Votants : 10****Pour : 10****Contre : 0****Abstentions : 0**

*Le vingt mars deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée le 16 mars 2026, s'est réunie en séance ordinaire sous la présidence de Geneviève BARAT (FILLOLA).*

**Présents :** Max LAFFORGUE, Bernadette THULLIEZ, Philippe SANCHEZ, Sébastien ARNAUD, Françoise RIBET (CALVET), Pierre GOUAZE, Geneviève BARAT (FILLOLA), David PUJOL, Dominique OUSSET

**Représentés:** Gisèle RIBET représentée par Françoise RIBET (CALVET)

**Absents:**

*Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, David PUJOL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.*

**Objet : Délibération procédant à l'élection du Maire**

Le conseil municipal,

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

**Considérant** que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

**Considérant** que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 10

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. LAFFORGUE Max : 10 (dix) voix

M. LAFFORGUE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

Le Maire, Max LAFFORGUE



Le secrétaire de séance, David PUJOL



Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 TOULOUSE Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Date de transmission de l'acte: 24/03/2026 Date de reception de l'AR: 24/03/2026 009-210901294-DE_2026_001-DE A G E D I
--